



Au secours

Bonjour

Suite au non remboursement du PGE sur une autre SAS qui detient des parts dans le restaurant que j ai actuellement, je suis assigné au tribunal de commerce le 5 avril. Je vais tout perdre, je suis desesperee, j ai 58 ans!!. Merci à vous

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

https://www.onparticipe.fr/c/2RVIpB22





Cette cagnotte vous est proposée par :

Laetitia Jean prost

